

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2023 À 18 HEURES 30

N° DEL2023_023 : ASSOCIATION ALBISIA-INNOPROD - MISE À DISPOSITION
DU CHARGÉ DE MISSION INNOVATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'an deux mille vingt trois, le quatorze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 février 2023 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 8 février 2023.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Yves CHAPRON, Jacky MIQUEL

Membres présents non votants :
Mesdames, Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :
Messieurs, Frédéric CABROLIER, Thierry DUFOUR, Jean-François ROCHEDREUX, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Gilbert HANGARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève MARTY (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à David DONNEZ), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Christine TAMBORINI (pouvoir à Alfred KROL), Martine LASSERRE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 FÉVRIER 2023

N° DEL2023_023 : ASSOCIATION ALBISIA-INNOPROD - MISE À DISPOSITION DU CHARGÉ DE MISSION INNOVATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Le processus de fusion des associations Albisia et Albi-InnoProd s'est achevé le 2 décembre 2022 avec la tenue d'assemblées générales extraordinaires. Et le 14 décembre 2022, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a désigné ses représentants au Conseil d'administration de la nouvelle entité Albisia-InnoProd.

Le projet de fusion présenté aux administrateurs des deux associations, prévoit la mise à disposition, à 50 % de son temps travaillé et en tant que directeur de l'association, du chargé de mission innovation et enseignement supérieur de la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Cette disposition vise à maintenir un lien fort entre les stratégies d'Albisia-InnoProd et celles de la communauté d'agglomération de l'Albigeois autour de la création d'entreprises et notamment innovantes, dans un contexte où la collectivité assurait précédemment la gestion d'Albi-InnoProd dans le cadre d'une convention de prestations de services.

Le cadre de la mise à disposition est celui concernant les organismes contribuant à la mise en œuvre d'une politique des collectivités territoriales, pour l'exercice des missions de service public.

Il est proposé au Conseil communautaire de valider la mise à disposition à hauteur de 50 % de son temps de travail le chargé de mission innovation et enseignement supérieur (catégorie A) et le projet de convention annexé pour une mise en application au 1^{er} mars 2023. Albisia-InnoProd remboursera à la communauté d'agglomération de l'Albigeois l'intégralité des montants relatifs au coût des salaires à la proportion du mi-temps de cet agent.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code de la fonction publique et notamment les articles L512-6 à 512-17,

VU les dispositions des articles 61 et suivants de la loi n° 84-531 du 26 janvier 1984 et du décret n° 08-580 du 18 juin 2008,

VU le projet de convention et la fiche de poste annexés,

VU les statuts d'Albisia-InnoProd annexés,

VU l'avis favorable en comité technique du projet d'organisation de la direction du développement économique et de l'innovation en date du 15 septembre 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la mise à disposition du chargé de mission innovation et enseignement supérieur (catégorie A) auprès de l'association Albisia-InnoProd à hauteur de 50 %.

APPROUVE la convention correspondante et autorise madame la présidente ou son représentant à la signer.

Fait le 14 février 2023,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Pierre DOAT